

CP-CNU Lettre d'information n°1 - Janvier 2013

Le bureau a décidé, au moins provisoirement, d'utiliser une courte lettre d'information présentant, selon l'actualité, les mises en œuvre des décisions prises en AG, les positions qu'il prend dans le cadre de ses fonctions, les débats et les rencontres auxquels il participe. Ce message est le premier de ce genre. Il évoque rapidement plusieurs points d'actualité.

1 – Plagiat - Interpellé au sujet de la question du plagiat à l'université, le bureau a produit le communiqué suivant :

Les membres du bureau et du comité consultatif de la CP-CNU, réunis le 14 décembre 2012, sont préoccupés par le phénomène de plagiat dans les publications scientifiques. Ils demandent aux membres des sections CNU d'exercer toute leur vigilance dans l'expertise des dossiers de demande de qualification.

2 – Assises Nationales de l'ESR

Quatre membres du bureau ont participé en novembre 2012 aux deux journées des Assises Nationales de l'ESR, et trois à la réunion organisée à ce sujet à l'Assemblée Nationale sous la présidence du député J.-Y. Le Déaut, chargé de mettre en forme d'une manière législative les propositions issues des assises.

Les rares fois où ils ont pu y avoir la parole, les représentants du CNU ont défendu des positions conformes aux décisions de l'AG de la CP-CNU, à la [contribution du bureau](#) et à la [synthèse de la consultation des sections](#) : l'importance d'une instance nationale de gestion des carrières, la nécessité d'une gestion nationale des disciplines, notamment pour celles à faibles effectifs ou en situation de danger, la position de la dernière AG concernant l'évaluation individuelle, et l'importance de la qualification, dont ils ont découvert la mise en cause à l'ouverture des Assises.

3 – Devenir de l'AERES

Deux réunions se sont déroulées sur l'évaluation des unités et le possible remplacement de l'AERES, l'une réunissant la Conférence des Présidents du Comité National (CPCN) et CP-CNU avec J.-Y. Le Déaut, l'autre au ministère, sur demande conjointe de la CPCN et de la CP-CNU, réunissant des représentants des organismes (CEA, Inria, CNRS, ...) de la CPU, des organisations syndicales, de l'AERES, de la DGRH, de la CP-CN et de la CP-CNU. Les représentants de ces deux dernières instances ont proposé que les comités de visite des UMR et EA soient sous la responsabilité des instances d'évaluation et par exemple, l'évaluation des UMR CNRS, serait conduite par les deux institutions CNU et CoNRS. Cette proposition a reçu le soutien des organisations syndicales qui demandent aussi la suppression de l'AERES. Les bureaux de la CP-CNU et de la CPCN avaient décliné une invitation de Didier Houssin, directeur de l'AERES, à constituer le 17 décembre un "groupe de travail sur l'évaluation de la

recherche”, considérant que c’est au ministère et non à l’AERES qu’appartenait l’initiative d’une réorganisation de cette évaluation.

4 – Proposition de suppression de la qualification par le comité de pilotage des assises.

Le bureau a préparé un [contre-argumentaire détaillé](#) qu’il a envoyé au comité de pilotage des assises et s’est exprimé à plusieurs reprises, notamment par un communiqué public et un [courrier à la ministre](#), contre la proposition faite par le comité de pilotage des assises de l’ESR de supprimer les qualifications.

5 – Démarrage du groupe de travail « International »

Notamment parce que la soi-disante spécificité française (qualification et CNU) revient régulièrement comme argument, par exemple, pour proposer les suppressions des qualifications et de l’HDR, mais aussi parce que le directeur de l’AERES, il y a quelques mois, avait informé le bureau de la CP-CNU, de réflexions sur l’évaluation au niveau européen et international, ce dernier a décidé la constitution d’un nouveau groupe de travail chargé d’étudier les différents systèmes d’ESR existant dans des pays comparables à la France, sur la question des procédures de recrutement des universitaires, de l’évolution des carrières, de l’équivalent ou pas de la qualification, de l’HDR, des places respectives des fonctions académiques et administratives dans ces procédures, etc. Il y a actuellement 7 membres inscrits dans le groupe de travail en plus des membres du bureau. Les inscriptions à ce groupe sont encore ouvertes : contacter les animateurs, Isabelle Krzykowski et Thierry Come.

6 – La prochaine AG est fixée au 29 mars.

7 – Des documents sont déposés régulièrement sur le site de la CP-CNU dans des sous-dossiers du dossier Documents.

8 - Le bureau de la CP-CNU vous invite à prendre connaissance des rapports remis par Vincent Bergé (comité de pilotage) et par le député JY Le Déaut et à en débattre pendant la session de qualification.